

## PORTES OUVERTES SUR LA NÉGOCIATION - N°6 ARRANGEMENTS ENTRE AMIS AU DETRIMENT DES AGENTS

Lors de l'ultime séance de négociation du 5 février, la DG a clairement fait comprendre, qu'ayant 4 signataires qui acceptent son diktat elle ne changerait ni d'avis ni de politique :

- ⇒ économies à tous les niveaux,
- ⇒ réduction voire exclusion de la couverture pour les plus fragiles d'entre nous.

**Voici donc ce les que syndicats autoproclamés « responsables », CFDT, CFE/CGC, CFTC et SNAP, sont prêts à accepter au travers de leur signature :**

- Les agents publics ne seront couverts par cet accord que **si et seulement si un décret est obtenu**. La distinction des statuts devient désormais la norme dans chaque négociation.
- Une **hausse des cotisations pour le contrat santé inégalement répartie** puisque les plus hauts salaires, DONT LES 134 CADRES DIRIGEANTS, seront moins impactés proportionnellement. En effet, la cotisation sera composée d'un forfait et d'un pourcentage sur le salaire.

Régime général	COTISATIONS GLOBALES		COTISATION EMPLOYEUR		COTISATION SALARIALE	
	FORFAIT	% SALAIRE	FORFAIT	% SALAIRE	FORFAIT	% SALAIRE
SALAIRE <T1	56,00€	2,286 %	51,00€	1,440 %	5,00€	0,846 %
SALAIRE >=T1 ET < 2 PMSS	61,00€	2,286 %	51,00€	1,486 %	10,00€	0,800 %

  

Alsace Moselle	COTISATIONS GLOBALES		COTISATION EMPLOYEUR		COTISATION SALARIALE	
	FORFAIT	% SALAIRE	FORFAIT	% SALAIRE	FORFAIT	% SALAIRE
SALAIRE <T1	49,00€	1,092 %	44,00€	0,612 %	5,00€	0,480 %
SALAIRE >=T1 ET < 2 PMSS	54,00€	1,092 %	44,00€	0,617 %	10,00€	0,475 %

T1 = 3428€ ; PMSS = 3428€

- Baisse des garanties santé :
  - Chambres particulières : hospitalisation : - 12,5 % maternité : - 12,5 % ambulatoires : - 32 %
  - Implants dentaires : 2 prises en charge / an au lieu de 3
  - Optique : - 33 % (montures) - 25 % (verres simple hors réseau) - 50 % (verres enfants hors réseau)
  - Prime naissance : - 51 %
  - Cures : - 25 %
- Baisse des garanties prévoyance :
  - Capital décès : - 20 % (en cas de conjoint survivant : - 47 %)
  - Capital décès pour personne à charge : - 32 %
  - Invalidité : - 20 %

**Pour compenser ces baisses de prestations santé, la solution toute trouvée par la DG :**  
Que chaque agent se paye une sur complémentaire santé à ses frais !

**Ce qui revient à accepter le principe d'une santé à deux vitesses.  
Ce que nous refusons !**

- **Fin de la portabilité** jusqu'à l'âge de la retraite pour les agents licenciés pour inaptitude. Quand on sait combien coûte une mutuelle pour des adhésions individuelles, c'est la double peine.
- La DG assume faire des économies **sur le dos des agents en invalidité de 1ère catégorie**. Ces dernières s'élèveront à 5 000€ par an et par agent concerné. Soit une **économie globale de 12 500 000€** à la fin du contrat.
- La DG refuse toujours d'aborder le sujet de l'accord Cadres dirigeants, qui en matière de prévoyance, instaure *une meilleure protection de leurs ayants droit*. Pourtant **le déficit de ce « régime spécial » a été, est et sera toujours financé par les 54000 agents**.
- La **DG aura désormais la totale main mise sur l'avenir du contrat santé/prévoyance**. Elle décidera **unilatéralement** de l'augmentation des cotisations et/ou des baisses de garanties en cas de déficits. **Alors que les agents financent pour partie ces deux contrats, ils n'auront plus leur mot à dire par le biais de leurs représentants.**

POUR LE SNU, LA DG PEUT FAIRE BEAUCOUP MIEUX EN MATIÈRE DE COUVERTURE SANTÉ/PRÉVOYANCE DE SES AGENTS MAIS NE LE VEUT PAS PAR PURE IDÉOLOGIE POLITIQUE.

**AVEC LA FUTURE MUTUELLE VOULUE PAR LA DIRECTION :**

**« MIEUX VAUDRA ETRE RICHE ET EN BONNE SANTE, QUE PAUVRE ET MAL FOUTU »**

POUR DÉFENDRE NOTRE MUTUELLE,  
 SIGNONS LA PÉTITION

Nous sommes déjà plus de 18000 à avoir signé la pétition CGT, FO, SNU et STC pour dire NON à ces régressions sociales !

SIGNEZ et FAITES SIGNER :

[https://www.change.org/Defense\\_de\\_la\\_protection\\_sociale\\_a\\_Pole\\_Emploi](https://www.change.org/Defense_de_la_protection_sociale_a_Pole_Emploi)



✉ [syndicat.snu@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu@pole-emploi.fr)

📘 @snu.pole.emploi.fsu

🐦 @SnuPoleEmploi

[www.snutefifsu.fr](http://www.snutefifsu.fr)

📍 Retrouvez [les informations sur la négociation en cours](#) sur notre site.